



Paris, le 27 mars 2014

Après le 20 mars, confirmer et accroître le rapport de forces

La journée de grève et de manifestations du jeudi 20 mars aura mobilisé 30% de grévistes au sein de la DGFIP. La mobilisation, supérieure à celle de la grève de novembre 2012 (25%) apparaît donc très significative, et ce d'autant plus que les actions et manifestations organisées sur le territoire ont rassemblé plus de 5000 agents.

Les organisations syndicales de la DGFIP, ainsi que celles de la Douane et de la DGCCRF, ont été reçues le 20 mars par Pierre Moscovici, Ministre de l'économie et des finances, Bernard Cazeneuve Ministre délégué au budget, Laurent de Jekhowki, secrétaire général du Ministère accompagnés de Bruno Bezard, Directeur général, des membres du cabinet du ministre ainsi que les Directeurs généraux de la Douane et de la DGCCRF).

Malgré un mécontentement persistant et un niveau de mobilisation élevé, notamment au regard des autres secteurs de la fonction publique, le Ministre de l'économie et des finances a rappelé lors de cette audience que, dans le cadre du pacte de responsabilité, le Ministère s'inscrirait toujours dans la recherche d'économies budgétaires, en particulier par la suppression d'emplois. Il s'est borné à rappeler que les missions de la DGFIP étaient « essentielles » à l'Etat. Il n'a répondu à aucune des attentes rappelées dans la plateforme revendicative unitaire.

Pour les Ministres, le message est donc clair : on continue comme avant !

L'intersyndicale Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques, FO DGFIP et CFDT Finances Publiques considère que cette « non réponse » est inacceptable et intolérable pour les agents.

D'ores et déjà, elle appelle les agents des Finances Publiques à se réunir avec les organisations syndicales locales pour débattre des actions à mener suite au jeudi 20 mars et notamment :

- sensibiliser l'opinion et interpellier les élus locaux (notamment les Maires nouvellement élus) pour les alerter de la situation de la DGFIP, sur la base de courriers et de communiqués de presse,
- participer aux actions locales qui seront organisées dans la période,
- signer massivement la pétition intersyndicale nationale qui sera rapidement diffusée.

L'intersyndicale DGFIP se réunira le 4 avril prochain pour proposer une nouvelle action nationale au cours du printemps.